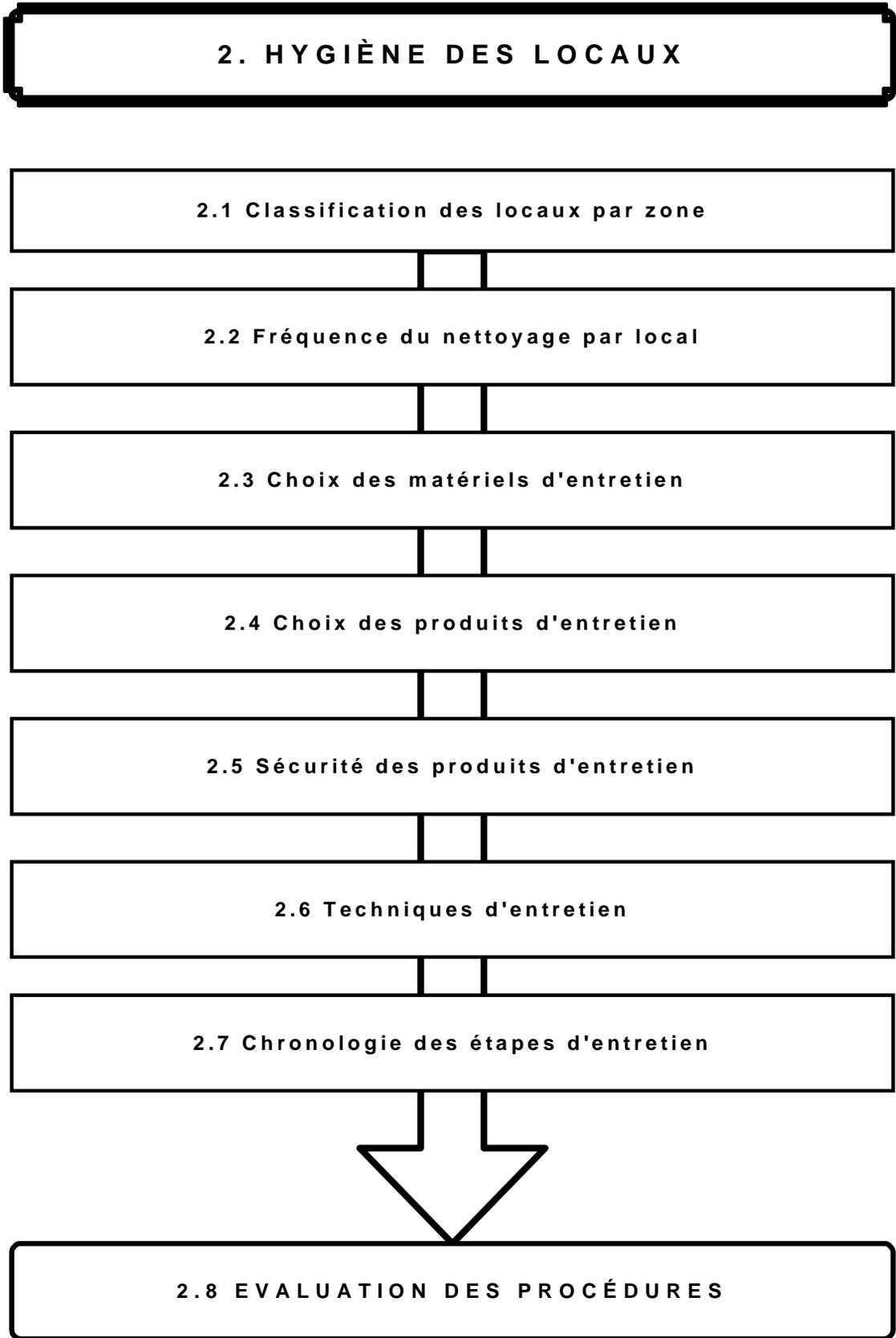


2. HYGIÈNE DES LOCAUX





2.1 EXEMPLE DE CLASSIFICATION DES LOCAUX PAR ZONE

Références utiles

1. Guide du Bio nettoyage, Commission Centrale des Marchés, Paris, 1994 : 81 p.
2. Entretien des locaux dans les établissements de soins, C.CCLIN Sud Ouest, octobre 1998 : 29 p.

Risque infectieux
faible

Zone 1

- Chambre du résidant **sans soins***,
- Entrée, hall d'accueil, couloirs,
- Ascenseurs**, cage d'escalier,
- Locaux administratifs : bureaux, salles de réunion...

Risque infectieux
modéré

Zone 2

- Chambre du résidant avec soins,
- Salles de rééducation,
- Salles d'activités : ergothérapie, animations,
- Salles à manger, de séjour, de détente,
- Blanchisserie
- Locaux d'utilité sale : déchets, linge sale
- Locaux d'utilité propre : lingerie, stockage des matériels,
- "Mains courantes" des couloirs,
- Pharmacie,
- Couloirs des zones de logement...

Risque infectieux
élevé

Zone 3

- Chambre du résidant à risque infectieux
- Salles de soins
- Salle de bains, WC
- Cuisine***...

* **Résidant sans soins** : personne qui ne nécessite pas de soins et qui maîtrise son hygiène corporelle.

** **Ascenseurs** : principe des circuits à respecter : "isoler le sale, protéger le propre".

*****Cuisine** : voir document C.CLIN Ouest, "Hygiène de la restauration", 2001.

2.2 FRÉQUENCE DU NETTOYAGE COURANT PAR TYPE DE LOCAL-SOL ET SURFACES-

La planification du nettoyage est organisée pour l'ensemble des locaux de l'établissement, voir exemple en annexe : 2.2.

Zone 1	
LOCAL	FREQUENCE
Chambre du résidant sans soins	A la demande et au minimum une fois par semaine.
Locaux administratifs	
Bureaux Salle de réunion	

Zone 2	
LOCAL	FREQUENCE
Chambre du résidant avec soins	A la demande et au minimum une fois par jour, et plus si besoin.
PIECES DE VIE COLLECTIVE	Tous les jours.
Salle de TV Salle de détente	
Salles de rééducation Salles d'activités : ergothérapie, animations	
RESTAURATION	Après chaque repas.
Salle à manger Offices relais	
ANNEXES HOTELLERIE	Tous les jours d'utilisation.
Local linge sale Local poubelles	
Local linge propre Local de stockage des matériels propres	Une fois par semaine.
LOCAL PHARMACIE	

Zone 3	
LOCAL	FREQUENCE
Chambre du résidant à risque infectieux	A la demande et au minimum une fois par jour, et plus en cas de besoin.
Salle de soins	Tous les jours.
SALLES DE BAINS, WC	Au minimum une fois par jour.

2.3 CHOIX DES MATÉRIELS D'ENTRETIEN

Service des achats, en partenariat avec les utilisateurs
(commission d'utilisateurs, référents...)

Équipement

Nettoyage au quotidien : chariot d'entretien (facile d'entretien, maniable, volume adapté à l'activité et au lieu de stockage).

Entretien des sols : aspirateurs, autolaveuse, monobrosse.

Matériels

Chariot d'entretien : balai de lavage trapèze, raclette, pelle, support à sac poubelle, pulvérisateurs pour produits non prêts à l'emploi, seaux de lavage des sols, seaux de lavage des surfaces, bacs de stockage des produits et des consommables.

A supprimer : balais et balayettes en fibres naturelles et manche en bois.

Entretien des sols : filtres et sacs pour aspirateurs, brosses et disques pour monobrosse adaptés à la nature des sols.

Consommables

Chariot d'entretien : lavettes à usage unique ou réutilisables, lavables en blanchisserie, au minimum 1 à 2 par local.

A supprimer : éponges, serpillères.

A éviter : grattoirs, tampons abrasifs.

Entretien des sols : gazes de balayage à usage unique ou réutilisables et bandeaux à usage unique ou réutilisables de lavage des sols, lavables en blanchisserie : au minimum 1 par local ou plus en fonction de l'état de propreté et de la superficie du sol.

MATÉRIEL ADAPTÉ ET FONCTIONNEL

2.4 CHOIX DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Service des achats, en partenariat avec les utilisateurs et le médecin du travail
(commission d'utilisateurs, référents...)

Références utiles

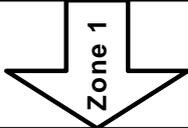
1. Liste positive des désinfectants, actualisée tous les ans, éditée par la SFHH,
2. Guide du bionettoyage, ...

Objectif : propreté visuelle pour les produits détergents, propreté microbologique pour les produits détergent-désinfectants et désinfectants.

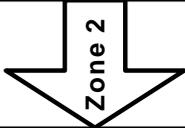
Qualités : produit adapté à la nature des surfaces à traiter et à la sécurité du personnel, avec un bon pouvoir nettoyant, répondant aux normes exigées pour les produits détergent-désinfectants et désinfectants (bactéricide, fongicide, virucide). Cf. liste positive des désinfectants.

Présentation : volume adapté au stockage, à la manutention, aux modes d'utilisation : mode d'emploi lisible, monodose, flacon muni de bouchon doseur, pompe distributrice, spray ...

Critères de choix : dilution facile, odeur discrète, absence de traces sur les surfaces après ou sans rinçage, surfaces propres après utilisation.



Détergent pour sols et surfaces



Détergents pour sols et surfaces.
Détergents-désinfectants pour toutes les surfaces.



Détergents-désinfectants pour sols et surfaces
Détergents pour les sanitaires
Désinfectants pour les surfaces hors sols

Autres produits

- Eau de Javel (voir fiche en annexe 2.1 p.79),
- Pour d'autres surfaces : détartrant pour WC, désodorisants, dépoussiérants, lustrants pour le mobilier, produits vitres.
- Pour les sols : décapants, bouches pores, produits de protection et d'entretien de métallisation.



PRODUITS CONFORMES ET ADAPTÉS

2.5 SÉCURITÉ DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Produits :

- Certains produits utilisés dans les préparations pour le nettoyage ou la désinfection sont irritants, ou corrosifs, ou inflammables, ou toxiques.
- A l'état liquide, ces produits agissent directement sur la peau en provoquant une irritation ou une brûlure.
- A l'état de vapeurs, d'aérosols, ces substances peuvent pénétrer dans les voies respiratoires jusqu'aux poumons et ensuite dans la voie sanguine.
- Certains produits basiques sont corrosifs en cas de projections dans les yeux, d'autant plus que l'eau est chaude.
- Produits pouvant provoquer des réactions indésirables :
 - Nettoyant pour sols,
exemples : ammonium quaternaires, tensioactifs anioniques et non ioniques, glyoxal, hypochlorite de sodium... : irritant ou corrosif pour la peau ⇒ port de gants de ménage.
esters de glycol, isopropanol, tensioactifs anioniques et non ioniques : irritants ou volatils si pulvérisés ⇒ port de gants de ménage + technique appropriée.
 - Nettoyant pour vitres,
exemples : aérosols d'esthers de glycol, d'isopropanol, de tensioactifs, d'ammoniaque) ⇒ aérer la pièce pendant le nettoyage des vitres.
 - Nettoyant pour éviers, douches, lavabos,
exemples : carbonate de calcium, ou alcool gras ethoxylé, ou savon très alcalin) : irritant pour les yeux et la peau ⇒ port de gants de ménage.
 - Détartrant sanitaire
exemples : acide phosphorique, ou acide chlorhydrique, ou acide acétique, ou acide sulfamique : irritant pour la peau et les yeux ⇒ port de gants de ménage + lunettes de protection.
 - **Ne jamais mélanger les produits entre eux [exemple : un acide avec l'hypochlorite (eau de javel) entraîne un dégagement de chlore (vapeurs très irritantes)].**

Par rapport aux produits :

- Connaître les symboles de risques : Cf. fiche annexe 4 p. 87.
- Fermer la porte de la réserve à clef (ingestions accidentelles, tentatives de suicides).
- Ne jamais transvaser dans des flacons alimentaires.
- **Respect des dilutions et des températures, absence de mélange de produits, respect des temps de contact.**

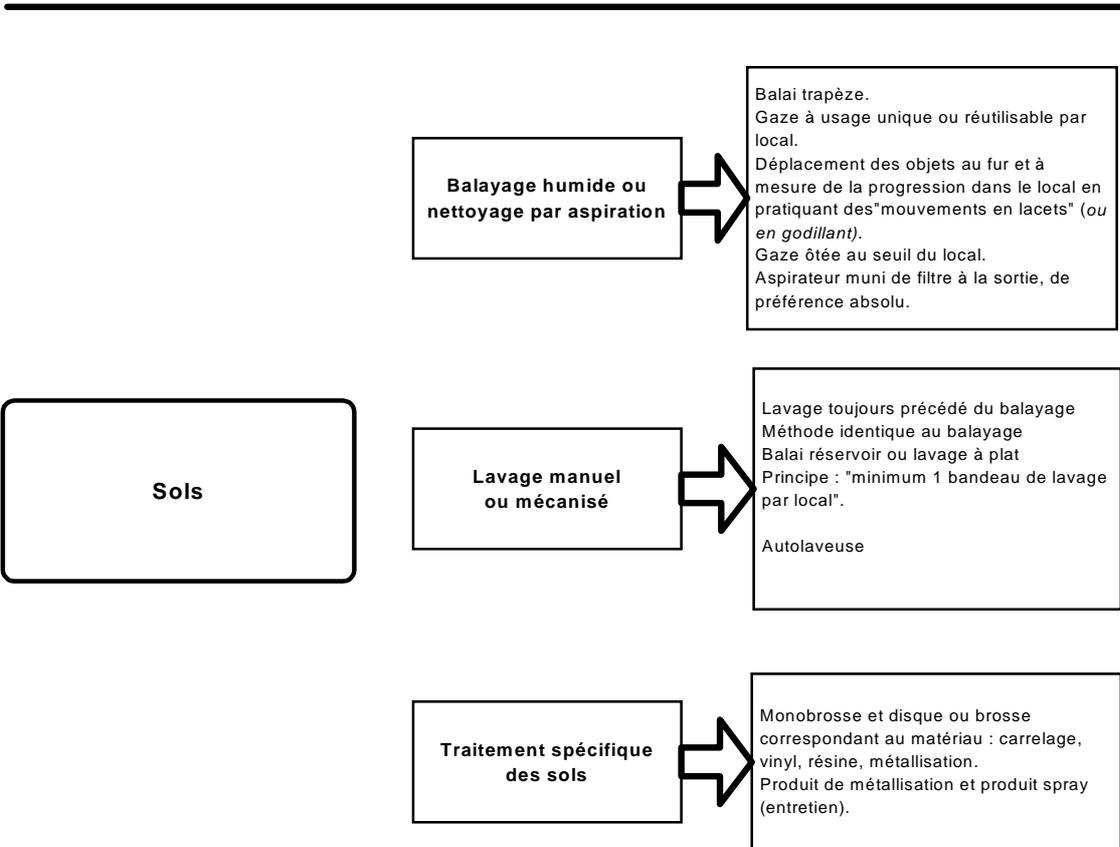
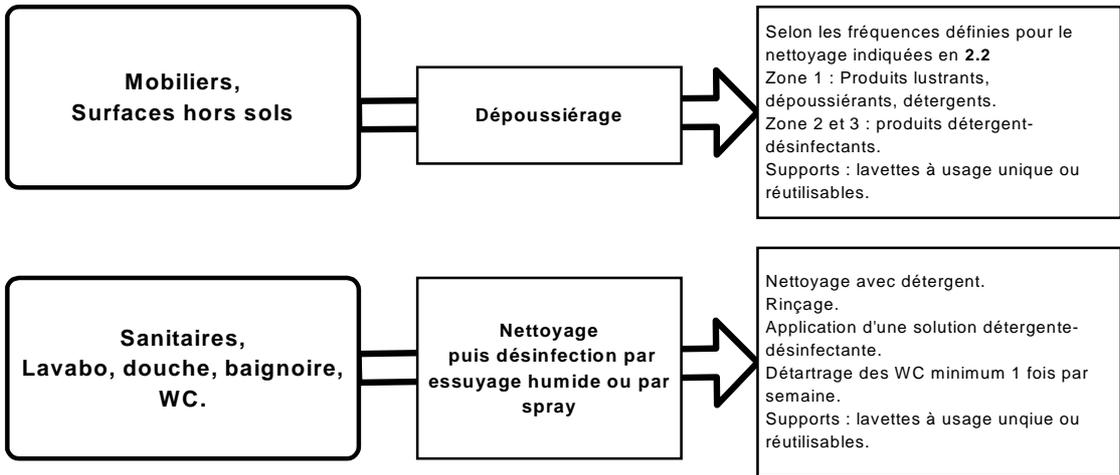
Recommandations :

Faire attention au sol mouillé et câbles pour la prévention des chutes du personnel.

- Délimiter la zone à nettoyer.
- Organiser le travail en fonction de l'activité de la zone à traiter.
- Éviter les fils trop longs qui traînent et gênent le passage.

2.6 TECHNIQUES DE NETTOYAGE

Principes : du plus propre vers le plus sale, du haut vers le bas.



Balayage à sec interdit : arrêté du 26 juin 1974 réglementation des conditions d'hygiène relative à la préparation, la conservation, la distribution et la vente des plats cuisinés à l'avance, Ministère de l'agriculture, J.O. du 16 juillet 1974, 7397-7399.

2.6.1 Les techniques de nettoyage des surfaces et des sols

Référence utile : C.CLIN Sud-Ouest, Entretien des locaux des établissements de soins, Octobre 1998 : 29 p.

Le nettoyage est une opération d'entretien et de maintenance des locaux dont l'objectif principal est d'assurer un aspect agréable (notion de confort) et un niveau de propreté (notion d'hygiène et de prévention du risque infectieux). Le risque de transmission croisée peut être lié aux micro-organismes présents sur les matériels et les équipements : barrières, télécommande de lit à hauteur variable, plan de travail...

La propreté des locaux intervient directement dans la qualité de l'accueil et participe à la sécurité du résidant .

Le premier regard porté par le résidant ou par le visiteur, le renseigne immédiatement sur la tenue d'un lieu d'hébergement et peut lui laisser pressentir le niveau de la qualité des prestations et des soins de l'unité de soins et de l'établissement.

Les techniques de dépoussiérage sont destinées à éliminer d'une surface les salissures non adhérentes en évitant de les remettre en suspension dans l'air. Trois techniques sont utilisées : l'essuyage humide des surfaces, le balayage humide et le nettoyage par aspiration.

Pour le nettoyage des surfaces, la technique consiste à essuyer en un seul passage toutes les surfaces à nettoyer, imprégnée d'une solution détergente (zone 1) ou détergente-désinfectante (zones 2 et 3).

« Quelle que soit la couleur de la lavette le principe d'utilisation reste le même : du plus propre vers le plus sale, du haut vers le bas »

L'utilisation d'une solution de produit détergent désinfectant permet une désinfection de contact, un gain de temps et une simplification du travail. Ces produits se caractérisent généralement par un bon pouvoir désinfectant et une détergence moindre.

Le port de gant est indispensable pour la protection du personnel afin de limiter les risques liés au contact des produits, des micro-organismes, du sang et des liquides biologiques.

Le bionettoyage est défini comme un procédé destiné à réduire la contamination biologique des surfaces. Il est obtenu par la combinaison du nettoyage, l'évacuation des salissures et des produits utilisés, puis de l'application d'un désinfectant.

A. NETTOYAGE DES SURFACES ET DU MOBILIER

Matériel

- Lavette à usage unique ou réutilisable.
- Pulvérisateur ou seau contenant la solution détergente / désinfectante propre, préparée quotidiennement.

Méthode

- Essuyer d'un seul passage avec la lavette humidifiée (pulvérisateur ou seau), laisser sécher .
- Changer de face de la lavette à chaque surface.
- En cas de tache incrustée : vaporiser la tache incrustée pour la réhydrater puis procéder à un essuyage humide.

- Le nettoyage au quotidien concerne aussi tous les surfaces d'objets tels que : poignées de porte, télécommandes, combiné téléphonique...

Entretien du matériel

- Les lavettes à usage unique seront éliminées dans les déchets ménagers, en déchets infectieux en cas d'isolement septique.
- Les lavettes réutilisables seront envoyées en blanchisserie, et en cas d'isolement septique, suivent la filière du linge infecté.
- Les pulvérisateurs sont **vidés** et rincés sous l'eau courante, égouttés.

B. NETTOYAGE DE LA SALLE DE BAIN

La salle de bain est un lieu favorable à la prolifération microbienne de ce fait tous les accessoires, sans exception, sont traités quotidiennement.

Le déplacement des objets est effectué au cours du nettoyage des surfaces.

Le nettoyage de l'espace douche consiste à respecter un ordre logique dans le déroulement des opérations : commencer par les accessoires les moins contaminés vers les plus sales.

Pendant le nettoyage, le bon état du matériel et sa conformité avec les règles de sécurité sont vérifiés.

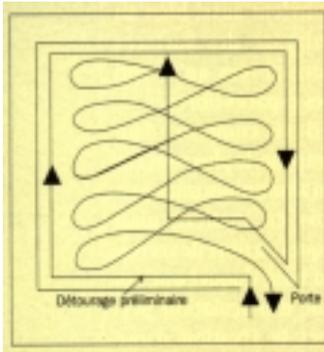
Les WC représentent la zone la plus contaminée de la chambre. Ils sont nettoyés en dernier. Après brossage de la cuvette, la balayette des WC est rincée sous la chasse d'eau, puis est remise dans son support. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène pour les résidents, le support ne contient aucun produit (détergent, désinfectant...).

C. NETTOYAGE DES SOLS

>>> BALAYAGE HUMIDE

L'objectif du balayage humide est d'éliminer jusqu'à 90% des poussières en limitant leur mise en suspension dans l'atmosphère.

Le balayage humide est une opération de récupération des salissures non adhérentes sur les sols secs et lisses.

<p>Matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gazes à usage unique pré-imprégnées ou gazes réutilisables sèches. - Balai trapèze.
<p>Technique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionner et fixer la gaze uniquement par les deux orifices sur la semelle du balai. ▪ Humidifier la surface de la gaze avec le pulvérisateur, en cas de gaze sèche,. ▪ Refermer le sachet en cas de gazes pré-imprégnées pour éviter qu'elles ne sèchent. ▪ Le balayage humide s'effectue en partant du point le plus éloigné de la pièce en longeant le mur et en revenant vers le centre tout en déplaçant le mobilier, accompagné par un mouvement en lacet. ▪ Une gaze ou plus si besoin par chambre. ▪ <u>Recommandations</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Ne jamais soulever la semelle du balai, la gaze doit être en permanence en contact avec le sol. - Au seuil de la pièce et non dans le couloir : dégager la gaze, la replier, recueillir les salissures à l'aide de la gaze et d'une pelle.

Entretien du matériel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les gazes à usage unique seront éliminées dans les déchets ménagers en dehors de l'isolement septique. ▪ Les gazes réutilisables seront envoyées en blanchisserie. ▪ Les pulvérisateurs seront vidés tous les jours, rincés sous l'eau courante, égouttés. ▪ Le balai doit être nettoyé après chaque utilisation.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Privilégier les gazes à usage unique pré-imprégnées. ▪ En présence de divers débris, on peut utiliser la raclette...

➤➤➤ DEPOUSSIERAGE PAR ASPIRATION

Cette méthode est préconisée lorsque le balayage humide est impossible (sols textiles, derrière les radiateurs, escaliers).

L'aspirateur muni de filtre absolu est à privilégier.

Matériel	- Aspirateur à filtre absolu pour les zones 2 et 3.
Technique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commencer par l'entrée de la pièce et procéder par bandes qui se chevauchent. ▪ <u>Recommandations</u> : vérifier l'état du sac à poussières avant de commencer l'opération : celui-ci ne doit pas être plein car on peut créer des surpressions et détériorer le filtre absolu.
Entretien du matériel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changer le sac à poussières si besoin. ▪ Nettoyer la carrosserie de l'aspirateur, le fil électrique, les différentes pièces ayant été utilisées et en cas de filtre absolu, le changer périodiquement selon les recommandations du fabricant, en notant les dates.

➤➤➤ LAVAGE DES SOLS

Le lavage du sol complète le balayage humide. (Le lavage des sols doit toujours être précédé d'un balayage humide). Cette technique associe les actions chimiques et mécaniques pour éliminer les salissures adhérentes sur les sols afin d'obtenir une propreté visuelle et une propreté microbiologique.

Deux techniques de lavage sont utilisées: le lavage manuel et le lavage mécanisé uniquement dans certaines zones et hors de la présence du résidant.

- La technique de lavage est identique à celle utilisée pour le balayage humide.
- Le matériel adapté a pour but de faciliter le travail du soignant.
- La salle de bain est nettoyée en dernier.
- L'utilisation d'une frange par chambre vise à limiter le risque de transmission des germes d'une chambre à l'autre.

➔ LAVAGE MANUEL DES SOLS

1. Système de lavage à plat : balai trapèze ou balai réservoir

	<p>Principe : l'utilisation au minimum d'une frange ou d'un bandeau par local vise à limiter le risque de transmission des germes d'un local à l'autre.</p>
	<p>Technique : procéder comme pour le balayage humide.</p>

➔ Balai trapèze

	<p>Le système du lavage à plat avec un balai trapèze permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le dépoussiérage des surfaces verticales et des sols, - le lavage des surfaces verticales et des sols, - la récupération des souillures et des produits.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Franges ou bandeau coton ou polyester. ▪ Balai avec support articulé. ▪ Produit détergent ou détergent-désinfectant. ▪ Chariot 2 seaux de couleurs différentes avec presse ou grille d'égouttage : 1 seau de trempage des franges, 1 seau pour le recueil des franges sales.
	<p><u>Entretien du matériel</u> : (après chaque utilisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Envoyer les franges en blanchisserie. ▪ Nettoyage – désinfection du balai et du chariot de lavage
	<p><u>Remarques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Solutions de lavage toujours propres. ▪ Méthode ergonomique, bonne maniabilité. ▪ Temps de séchage réduit.

➔ Balai réservoir / technique du flaconnage

	<p>Le balai est composé d'une semelle articulée sur le manche. Un réservoir, amovible ou non, contient la solution nettoyante. Une frange coton ou polyester coton se fixe sur la semelle. On actionne l'humidification de la frange à l'aide d'un bouton situé sur le manche.</p>
	<p><u>Remarques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'y a plus de seau à vider régulièrement. ▪ Matériel adapté pour les petites surfaces et peu souillées. <p>Quel que soit le type de réservoir : toujours le vider, le rincer, le sécher par égouttage dès la fin de son utilisation, pour éviter une contamination du réservoir par des germes aimant le milieu humide (ex : <i>Pseudomonas aeruginosa</i> ou "pyocyanique").</p>

2. Système des 2 seaux et balai Faubert

Cette technique est à abandonner (elle ne peut être appliquée que dans les zones à faibles risques).

☛ LAVAGE MECANISE DES SOLS - AUTOLAVEUSE

	<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">- Autolaveuse qui combine l'action mécanique de la monobrosse et l'aspiration des eaux sales en continu.- Disques verts et bleus ou système de brosses rotatives.- Fonctionne à l'électricité ou sur batteries. <p>Entretien du matériel</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nettoyer la carrosserie de la machine, les différentes pièces ayant été utilisées, le suceur, la raclette.▪ Laver les disques en blanchisserie.▪ Vider le bac de récupération de l'eau sale.▪ Brancher la batterie. <p>Remarques</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Permet de travailler sur de grandes surfaces dégagées.▪ En lavage / aspiration, le séchage du sol est immédiat.▪ Méthode lourde en temps et en personnel.
---	---

2.7 CHRONOLOGIE DES ÉTAPES D'ENTRETIEN

Revêtir la tenue standard et propre de la structure, plus le tablier de protection et les gants de ménage nominatifs
Organiser le nettoyage autant que possible, en commençant par les chambres à faible risque infectieux pour terminer par les chambres des résidents à risque infectieux.

Préparation du chariot d'entretien

Préparer les dilutions de produit de lavage et de désinfection des mobiliers et du produit de lavage pour les sols,
Prévoir en nombre suffisant : lavettes (en moyenne 1 à 2 par local), sacs poubelles, gazes à balayage humide (maintenues dans leur conditionnement d'origine, si à usage unique), bandeaux de lavage des sols (au minimum 1 par local).

Préparation au niveau du local

Pratiquer un lavage simple des mains,
Ranger le mobilier, les matériels ou les effets personnels du résident,
Aérer si possible,
Mettre les gants,
Fermer et remplacer les sacs poubelles.

Nettoyage des surfaces hors sols, mobiliers

Principes : du plus propre vers le plus sale, du haut vers le bas
Appliquer la méthode de dépoussiérage humide, mobiliers, plans de travail... selon l'organisation du plan de nettoyage de chaque local,
Utiliser une lavette imbibée d'une solution de détergent-désinfectant ou détergent.

Nettoyage des sanitaires de toutes les zones

Commencer par le nettoyage du lavabo : nettoyer avec un détergent, rincer, appliquer la solution de détergent-désinfectant,
Nettoyer l'espace douche et/ou la baignoire : méthode identique au lavabo,
Terminer par le nettoyage des WC, méthode identique au lavabo.
Utiliser un produit détartrant au minimum 1 fois par semaine, et selon le type d'eau calcaire ou non.
Ne pas utiliser le détergent ou le détergent-désinfectant le jour de détartrage (pas de mélange de produits entre eux)

Nettoyage des sols

Procéder au balayage humide avant le lavage du sol :
- gaze humide pré-imprégnée de préférence à usage unique pour le balayage
- bandeaux pour le lavage des sols avec un produit détergent, de manière générale pour les zones 1 et 2,
- avec un produit détergent-désinfectant pour la zone 3.

Passage d'une chambre à l'autre

Changer de lavette entre chaque chambre.
Utiliser une solution de lavage restant propre.
Se laver les gants si nécessaire en cas de gants souillés.

Nettoyage systématique du chariot d'entretien et de ses accessoires

Nettoyer les gants et pratiquer un lavage simple des mains,
Remplacer le matériel manquant ou défectueux,
Stocker le chariot dans un local propre, à l'abri de la poussière.

2.8 EVALUATION DES PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Audit des organisations

- Projet d'équipements.
- Gestion des stocks de l'établissement et des lieux de travail : tableaux de bord.
- Formation du personnel :
 - nombre de personnels formés, dates des formations, durée de formation, contenu,
 - formation des nouveaux personnels, du personnel de remplacement.
- Enquête de satisfaction des résidents et de leurs familles.

Audit des ressources

- Responsable des achats, commission d'utilisateurs ou référents.
- Procédures de remplacement des matériels défectueux.
- Evaluation des matériels et des consommables.
- Echancier recommandé : une fois par an

Audit des pratiques

- Responsable de l'organisation et du suivi du nettoyage des locaux.
- Procotoles de nettoyage, fiches techniques des produits et des matériels.
- Planification de l'entretien des locaux
- Fiche de poste et descriptif de tâches du personnel désigné.
- Utilisation conforme des produits (dilution, produits adaptés):
 - observations, suivi des consommations.
- Tenue du personnel adaptée :
 - observations, dotation linge par personne, retour de blanchisserie.
- Traçabilité des actions entreprises :
 - planification, autocontrôle, check-list, observations.
- Contrôle visuel de la propreté des locaux.
- Vérification de l'état des locaux, lieux de soins, locaux de salubrité, de stockage...:
 - revêtements, mobiliers, équipements...

PLAN D' ACTIONS DES MESURES CORRECTIVES